



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 30 mai 2023 — N° 48

Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy

---



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le 350<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Terrebonne.

---

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jo-Anne Fraser pour sa carrière dans l'enseignement de la musique.

---

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Stéphane Lévesque, fondateur de la chaîne de télévision communautaire *Télé-Coeur*.

---

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de porter la voix d'élèves de quatrième année de l'école Saint-Paul-Apôtre.

---

Mme Jeannotte (Labelle) fait une déclaration afin de rendre hommage au D<sup>r</sup> Luc Laurin, fondateur du Centre PromoSanté.

**30 mai 2023**

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance.

---

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mario Hudon dans le cadre du Mois de sensibilisation à la sclérose latérale amyotrophique.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Le Bon Goût frais des Îles-de-la-Madeleine.

---

Mme Bélanger (Prévost) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de la ville fusionnée de Prévost.

---

Mme Déry (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Défi Intégration Développement Accompagnement.

---

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de L'ensemble vocal Expressio.

---

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe canadienne de tennis, gagnante de la coupe Davis.

---

**30 mai 2023**

---

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 27 Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 27.

### **Dépôts de documents**

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Conseil de la magistrature quant à la mise en œuvre du Programme de perfectionnement sur les réalités relatives à la violence sexuelle et à la violence conjugale, pour la période du 30 novembre 2021 au 31 décembre 2022.

(Dépôt n° 609-20230530)

**30 mai 2023**

---

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel 2021-2022 de l'Université du Québec et des établissements du réseau.

(Dépôt n° 610-20230530)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 19 avril 2023 par Mme Ghazal (Mercier) concernant le maintien du service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique au CSSDM.

(Dépôt n° 611-20230530)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Gagnon (Jonquière), à titre de président de séance et de membre de la Commission, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 11, 23, 24, 25 et 30 mai 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 612-20230530)

---

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 10 et 25 mai 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 613-20230530)

**30 mai 2023**

---

### **Dépôts de pétitions**

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 21 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien à la restauration de la démocratie en Tunisie.

(Dépôt n° 614-20230530)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un dépôt de rapport de commission.

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Fortin (Pontiac), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 22 février ainsi que les 21, 22 et 23 mars 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative portant sur les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports. Le rapport contient 23 recommandations.

(Dépôt n° 615-20230530)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

30 mai 2023

---

### Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Ghazal (Mercier) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'utilisation du téléphone cellulaire en classe par les élèves des niveaux primaire et secondaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la nécessité de poursuivre la défense des intérêts de la nation québécoise;

QU'elle réitère l'importance de protéger la seule langue commune et officielle du Québec, le français, au sein d'un continent majoritairement anglophone;

QU'elle rappelle que le Québec est maître chez lui et dénonce toute volonté de céder les pouvoirs du Québec au gouvernement fédéral;

QU'enfin, elle affirme que le nationalisme québécois n'est pas un concept divisif, mais plutôt un concept rassembleur qui permet de renforcer notre identité nationale.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 101 en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

30 mai 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que des négociations sont en cours entre les gouvernements du Québec et du Canada et le Regroupement Petapan, qui rassemble les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutashkuan;

QU'elle constate que malgré l'engagement exprimé par le premier ministre de conclure une entente avant le 31 mars 2023, les négociations ne sont toujours pas complétées entre les Nations innues et le gouvernement du Québec;

QU'enfin, en reconnaissance de l'importance de conclure une telle entente, elle demande au gouvernement du Québec de poursuivre les négociations accélérées afin de parvenir à un accord dans les plus brefs délais.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 102 en annexe)

Pour : **114** Contre : **0** Abstention : **0**

---

30 mai 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée prenne acte que dans plusieurs régions du Québec, les décès liés à des surdoses sont en augmentation;

QU'elle souligne l'importance des sites de consommation supervisés comme approche de réduction des méfaits;

QU'elle prenne acte de l'augmentation des interventions dans les SCS dont les cinq sites en opération en 2022 ont reçu près de 50 000 visites et ont fait environ 500 interventions d'urgence;

QU'elle souligne l'importance de consolider les services actuels de sites de consommation supervisée, incluant l'analyse de substances, l'accompagnement à la consommation, la sensibilisation aux drogues et la distribution de matériel;

QU'elle souligne que le gouvernement du Québec investira 36,9 millions \$ supplémentaires sur cinq ans afin de soutenir des mesures de prévention des surdoses, un financement découlant du budget 2023-2024;

QU'enfin, l'Assemblée reconnaisse que les sites de consommation supervisés préviennent les surdoses et sauvent des vies.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 103 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

30 mai 2023

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens procède à une consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027* et tienne des auditions publiques à compter du 12 septembre 2023;

QUE les mémoires et les demandes d'intervention soient reçus au Service des commissions au plus tard le 11 août 2023;

QUE la Commission tienne, de façon complémentaire, une consultation en ligne sur ce document et que cette consultation en ligne prenne fin à la dernière journée des auditions publiques;

QUE la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l'indemnité annuelle des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions.

30 mai 2023

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 mai 2023, sur la motion de M. Dubé, ministre de la Santé, proposant que le principe du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

Mme Proulx, ministre du Tourisme, propose que le principe du projet de loi n° 25, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

---

Les travaux reprennent à 19 h 30.

---

30 mai 2023

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Proulx, ministre du Tourisme, proposant que le principe du projet de loi n° 25, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 25 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 25 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 22 mars 2022 et modifiant d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

---

**30 mai 2023**

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 31 mai 2023, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 20 h 44, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 31 mai 2023, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

30 mai 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 101)

POUR - 114

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
(Prévost)	Dufour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Gronin (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)

**30 mai 2023**

---

Sur la motion de M. Morin (Acadie), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d’opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil) :

**(Vote n° 102)**

*(Identique au vote n° 101)*

---

30 mai 2023

---

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 103)

**POUR - 108**

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	(Verchères)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemay (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boutin (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Massé (QS)	(Hull)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	